34º ANNÉE - BIMESTRIELL

N° 3

MAI-JUIN 2018 pages 411 à 612

REVUE FRANÇAISE DE DROIT ADMINISTRATIF

Légion d'honneur : un encadrement juridique méconnu

BIENS ET TRAVAUX

Le statut juridique des biens transférés aux métropoles

L'image des biens publics et leur utilisation

DROIT PUBLIC DE L'ÉCONOMIE

L'entreprise régulée

Les droits exclusifs

DROITS ET LIBERTÉS

L'encadrement normatif de la science

ORGANISATION ET RELATIONS ADMINISTRATIVES

État des lieux des déclarations déontologiques

CHRONIQUE

Droit administratif
 et droit constitutionnel

DOSSIER

Des innovations dans la fonction publique

COLLOQUE

Le Printemps de la recherche Léon Aucoc

SERVICES PUBLICS

La nouvelle inspection générale de la justice

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

La saga Taricco devant la Cour de justice

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Les manuscrits du Général de Gaulle à Londres : des archives d'État

DROIT ADMINISTRATIF COMPARÉ ET ÉTRANGER

Cour administrative fédérale d'Allemagne : le droit d'asile



Version numérique incluse*





34° ANNÉE - BIMESTRIELLE - N° 3 MAI-JUIN 2018

Ce numéro est dédié à la mémoire de Charles Vallée, qui a toujours soutenu la Revue française de droit administratif et qui, par son action à la tête des Éditions Dalloz de 1991 à 2009, a contribué au rayonnement du droit public, au concours d'agrégation duquel il avait été reçu, et du droit en général

DI			

Directeurs : Pierre Delvolvé et Pierre Bon

Secrétaire général : Dominique Pouyaud Professeur à l'Université Paris Descartes

Secrétaire général adjoint : Coralie Mayeur-Carpentier Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris cedex 14 E-mail: rfda@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Philippe Déroche

EDITION

Secrétaire de rédaction : Marie Thomas Tél. rédaction: 01 40 64 12 81 Fax: 01 40 64 54 66 E-mail: m.thomas@dalloz.fr

Chargé d'édition numérique : Jean-Marc Pastor

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS Directrice des abonnements : Yvette Nay

80, avenue de la Marne -92541 Montrouge Cedex Fax : 01 41 48 47 92

Responsable relation clients: Ginette N'koua

Tél.: 0 820 800 017 (0,12 € TTC/mn)

Revue bimestrielle (6 numéros par an)

Prix de l'abounement 2018 TTC (1 an):

France 433,93 € Prix au numéro:

DOM 449,67 € 0937 € Étranger 454,35 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999 sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH (Dettenford - D-83075 Feinbach -

ÉDITIONS DALLOZ Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 euros Siège social : 31-35 rue Froidevaux – Paris 14^a RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811 Z TVA FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite. CPPAP nº 1018 T 83763 ISSN 0763-1219

Imprimé en France par JOUVE 1, rue du Dr Sauvé - 53100 Mayenne Dépôt légal : juillet 2018

Origine du papier : Pologne Taux de fibres recyclées : 0 % Certification PEPC^{ac} Indice Eutrophisation : 0,02 kg/t

DOSS	IER	411
Des in	nova	tions
		ction publique
de la fon	ction	
		D411
statutaire du 20 av	s dep ril 201	
par Sylva	in Niq	UE CE
Vers une des fonct		on rénovée de la carrière ires ¢
par Anton	y TAIL	LEFAIT426
L'évolutio judiciaire		statut des magistrats
par Carol	e Mon	NOLLE
RUBR	IQUE	451
	Productive Control	*****
BIENS ET	TRAV	AUX
Le statut aux métr		que des biens transférés s
par Cédri	c Meur	RANT451
et leur ut Note sous 13 avril 20	tilisation Conse 018, Ét	ens publics on eil d'État, assemblée, ablissement public du al de Chambord, n° 397047
par Norbe	rt Fou	LQUER461
DROIT PL	BLIC	DE L'ÉCONOMIE
L'entrepr		
par Claud	lie Bon	TEAU
Les droit	s exch	usifs

par Sophie NICINSKI.......479

DROITS ET LIBERTES						
L'encadrement normatif de la science par Pierre DELVOLVÉ						
ORGANISATION ET RELATIONS ADMINISTRATIVES						
État des lieux des déclarations déontologiques						
par Jean-François KERLÉO495						
SERVICES PUBLICS						
La nouvelle inspection générale de la justice						
 Conclusions sur Conseil d'État, section, 23 mars 2018, Syndicat Force ouvrière magistrats et autres, n						
par Louis DUTHEILLET DE LAMOTHE 509						
Observations						
par Pierre DELVOLVÉ						
DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE						
Du dialogue des juges à la diplomatie judiciaire entre juridictions						
constitutionnelles : la saga Taricco						
par Henri Labayle						
DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL						
Les manuscrits du général de Gaulle à Londres : des archives d'État						
Conclusions sur Conseil d'État, assemblée, 13 avril 2018, Association du Musée des lettres et manuscrits, société Aristophil, n° 410939						
par Édouard CRÉPEY531						

Chronique de jurisprudence par Agnès ROBLOT-TROIZIER





S O M M A I R E

DROIT ADMINISTRATIF COMPARÉ ET ÉTRANGER

COLLOQUE 571	Léon Aucoc, le Conseil d'État et le capitalisme « à la française »			
Le Printemps de la jeune recherche	par Mathieu GARNESSON			
Léon Aucoc	L'État de droit de Léon Aucoc			
Présentation	par Mickaël LAVAINE 594			
Léon Aucoc, « l'illustre inconnu » du droit administratif	Léon Aucoc, le juge administratif et les recours			
par Anne-Laure GIRARD 571	par Pierre-Yves SAGNIER			
Léon Aucoc, une vision actuelle				
du service public	TABLES			
nae Ougutin RADNADÉ 577	TABLES 611			

ال يال

*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et IOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement. Retrouvez également vos revues feuilletable sur Dalloz-Revues.fr



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'aierter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1º juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutaie des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappeions donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

ÉDITIONS DALLOZ

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 1225, 20 et 30 a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par queique procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

@ Éditions Dalloz - 2018